

TECHNICIEN METREUR DU BATIMENT

Technicien
Mètreur
Bâtiment

Code ROME : C1203
Code RNCP : 34657

**PROCHAINE
ENTREE**

Janvier 2024

DUREE



1 790 h de formation (alternant apports théoriques et mises en situations professionnelles) dont **455 h** en entreprise

Préparatoire de **2 à 4** mois en amont.

EFFECTIF



12 places par groupe

REUSSITE



91 % de réussite aux examens de la dernière session dont 82% totale

Ouverture de droit à rémunération conforme à la réglementation en vigueur

PUBLIC

La formation est accessible à un public âgé de plus de 16 ans et en situation de handicap.

PRE REQUIS

- Posséder une Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- Présenter une Orientation (ORP) délivrée par la CDAPH (MDPH)
- Maîtrise de la langue française (écrite et orale),
- Bonne maîtrise des mécanismes mathématiques de base, bonne capacité à la rédaction d'écrits professionnels
- Goût pour la manipulation de l'outil informatique,
- Méthode, rigueur, précision et organisation,
- Aptitude relationnelle et à la communication,
- Capacité d'adaptation aux exigences de la profession (résistance au stress, horaires),
- Bonne perception spatiale,
- Avis favorable du médecin de l'établissement suite à visite médicale.

Permis de conduire fortement conseillé.

OBJECTIFS

Certification professionnelle et obtention d'un titre du Ministère du travail de Technicien Mètreur du bâtiment (niveau 4) afin d'exercer un des métiers suivants :

- Mètreur,
- Technicien Etude de prix,
- Technicien Mètreur.

Les blocs de compétences du titre professionnel (Rf : Référentiel Emploi Activité Compétences) sont :

- **Métrier un projet de bâtiment traité en BIM ou en conventionnel :**
 - Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique.
 - Etablir le relevé et la description d'un bâtiment existant.
 - Vérifier la conformité d'un projet de bâtiment avec les normes et la réglementation.
- **Réaliser l'étude de prix d'un projet de bâtiment traité en BIM ou en conventionnel :**
 - Proposer une organisation d'un chantier de construction.
 - Réaliser le métré du projet.
 - Consulter les fournisseurs ou les sous-traitants pour un projet de bâtiment.
 - Calculer prix de vente aux déboursés d'un projet bâtiment.

LE METIER

Le technicien métreur du bâtiment :

Est chargé de l'étude de prix des projets de construction ou de réhabilitation, sur tous les corps d'état ou sur un ou plusieurs lots, selon l'activité de l'entreprise dans laquelle il est employé,

Il intervient en entreprise du bâtiment,

Il réalise les métrés des ouvrages à partir de plans ou d'une maquette numérique et consulte les fournisseurs ou les sous-traitants afin d'obtenir les informations techniques,

Il détermine ensuite les procédés techniques et l'organisation du chantier.

Il vérifie la conformité technique et réglementaire de ses propositions.

Il peut être amené à se déplacer sur les chantiers afin d'effectuer des métrés et de bien appréhender les différentes contraintes du site (impact sur l'offre de prix qu'il proposera).

DEBOUCHES ET EVOLUTION

Le Technicien Métreur du Bâtiment est embauché en tant que métreur bâtiment, métreur spécialisé dans un corps de métier (gros œuvre, second œuvre, finitions), métreur Travaux publics.

Ce titre de **niveau 4** (équivalent baccalauréat) est à visée d'insertion directe dans l'emploi. Cependant, il est possible d'envisager une poursuite d'études dans le droit commun, à un niveau supérieur (non dispensées par l'établissement).

Exemples : BTS études et économie de la construction, DUT Génie civil, Economiste de la construction

MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT

Prise en charge globale de chaque personne accueillie par une équipe d'accompagnement pluridisciplinaire : formateurs, équipe médico-psycho-sociale et conseillères à l'insertion professionnelle.

Un projet personnalisé est établi.

Les ressources utilisées sont issues principalement des supports pédagogiques AFPA, des ressources professionnelles (dossiers techniques, documentations) utilisées dans le secteur du bâtiment.

Le stagiaire effectue plusieurs périodes en entreprise.

La formation est proposée en présentiel, des aménagements peuvent s'organiser ponctuellement en distanciel (adaptations).

MODALITES D'EVALUATION

La validation du titre est subordonnée au passage du Titre professionnel (examen final avec mises en situation).

Des évaluations formatives sous forme de mises en situation, dossiers techniques à compléter ou à élaborer. Des Evaluations en Cours de Formation (ECF) sont organisées pour vérifier l'état d'avancement des acquis sur l'ensemble des compétences du titre visé : mises en situation sur dossiers.

La validation du titre est subordonnée au passage du Titre professionnel (examen final avec mises en situation de 14h20 min d'épreuves écrites, d'un entretien technique (20 min) et d'un entretien final (20 min) cf : Référentiel d'Evaluation du titre).

La totalité ou une partie du titre (bloc de compétences) peut être validée.

REMUNERATION et COUT

La rémunération est assurée par la région Nouvelle Aquitaine.

Le coût de la prestation est pris en charge par la Sécurité Sociale.

VISITES DE L'ETABLISSEMENT :

Organisées par l'établissement et obligatoires avant l'entrée, avec ou sans décision d'orientation.

Des tests de positionnement sont proposés lors de cette visite.



Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

Hébergement en chambres individuelles.

8 chambres PMR.

Service restauration midi et soir.



Lieu de formation :

Pôle BETERETTE

1 Avenue Nicolas Copernic

64000 PAU

DI D1 01 - Mise à jour juillet 2023